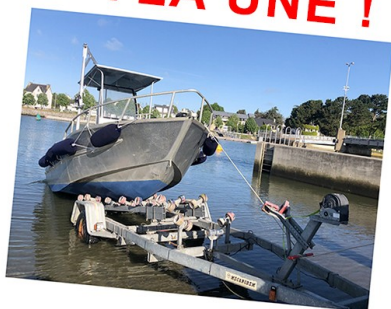


lettre d'informations AMIGESTION n°3

Mai 2026



A LA UNE !



COMMISSION TECHNIQUE

Remplacement du bateau du port

Ça y est la nouvelle embarcation est arrivée début avril ! Pour rappel, il s'agit d'un Gosselin avec un moteur Yamaha 115CV. Nous avons réalisé quelques aménagements : par-soleil, treuil...

L'ancienne embarcation a été vendue à hauteur de 4 K€.



Annexes

On note que certaines nouvelles annexes sont déjà très abimées.

Nous rappelons qu'il est important de les soulever et non pas de les trainer sur le sol.

Le mot de la Présidente

Chères adhérentes, Chers adhérents

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que Présidente de notre association.

Je tiens à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre implication, qu'elle soit discrète ou plus visible — elle est essentielle à notre réussite collective.

Notre association repose également sur des valeurs de responsabilité et de respect. Chacun de nous doit veiller à préserver le plan d'eau, à respecter le port ainsi que le matériel mis à disposition. Nous sommes tous pleinement associés dans cette démarche, qui garantit la pérennité de nos activités et la qualité de notre environnement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles navigations et me réjouis de vous retrouver très bientôt sur l'eau ou à quai.

Christine Deprez

Contrôle des lignes de mouillages et maintenance

A la suite des travaux de maintenance et de modernisation de nos installations de mouillage effectués en fin d'année dernière, nos équipes de coordination procèdent actuellement à une phase fine de réglage des longueurs des lignes.

Ces ajustements techniques sont essentiels pour optimiser le positionnement de chaque bateau, garantir des distances de sécurité idéales entre les navires et harmoniser les zones d'évitage sur l'ensemble du plan d'eau.

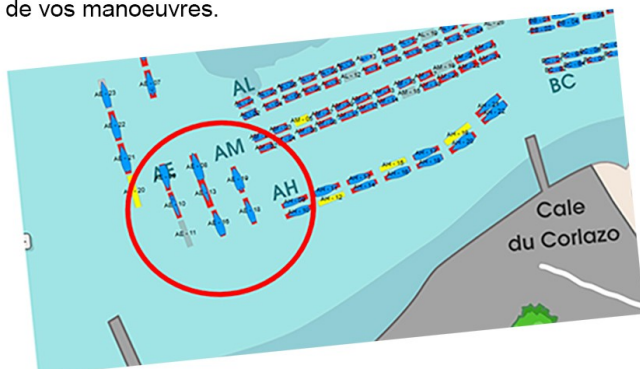
Ont été changés également : chaînes mères et filles blocs et traversière sur l'entrée du port.



Contrôle des lignes de mouillages et maintenance

Nous avons eu l'acceptation de la DDTM pour procéder à la modification des lignes de mouillages à l'entrée du port. Les 8 ou 7 déplacements de bateaux ont été fait en même temps que les travaux.

Les entrées et sorties du port sont ainsi facilitées et cela sécurise la zone de baignade. Nous vous rappelons à cet effet, qu'il y a eu un accident très grave la saison dernière entre un baigneur et un bateau. Le propriétaire a été tenu responsable à 50%. Nous vous demandons donc de rester très vigilants lors de vos manoeuvres.



POINT FINANCIER

Lors de l'assemblée générale, nous avons constaté une nouvelle fois une situation de déficit et avons voté une augmentation de 8% des tarifs pour 2026. Nous avons donc pu facturer les redevances 2026 : cela a généré un chiffre d'affaires arrondi à 190 000€. Nous remercions les adhérents car les paiements ont été plus rapides que l'année dernière mais il reste encore 8 000 euros d'impayés.

Nous demandons aux adhérents qui ne l'ont pas encore fait d'effectuer les règlements de préférence en ligne, ce qui nous évitera de faire des relances (via votre espace personnel <https://espace-plaisancier.fr/vannes>)

N'oubliez pas que les adhérents membres du bureau et du Conseil d'administration sont bénévoles et qu'ils prennent sur leur temps personnel pour effectuer les tâches administratives, ce qui nous assure des tarifs attractifs.

COMMISSION ATTRIBUTION

Une commission d'attribution s'est réunie en Avril 2026 et a procédé à 6 rapprochements de places et 27 nouvelles propositions d'attributions dont 10 refus.

Les personnes concernées ont été contactées par la Commission administrative pour signature des contrats et versement des dépôts de garantie qui en découlent. Nous demandons aux adhérents, de bien vouloir retourner leurs contrats signés et de payer leurs cautions, s'ils ne l'ont pas encore fait.

Nous informons les adhérents que dorénavant les attributions se feront au fil de l'eau de manière à étaler dans le temps le travail administratif. Les redevances tout comme les résiliations seront alors proratisées. Tout mois commencé sera dû.

La liste d'attente 2026 a été affichée au bureau du port et sur le site espace plaisancier.



Bienvenue à Manon !

Nous avons le plaisir d'accueillir Manon, qui rejoint Olivier le chef de port, pour la saison estivale dans le cadre d'un contrat saisonnier, du 2 juin au 13 septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente saison parmi nous !

AGENDA

Prochaines Réunions

Conseil Administration :
17 Juin 2026
15 décembre 2026

Bureau :
16 septembre 2026
13 octobre 2026
17 novembre 2026

Assemblée Générale :
9 mars 2027

Portez vous bien !

